

## MUSIQUE / FCDE – RENNES

Fiche programme + lien vidéo d'admissibilité

Nom :

Prénom :

Discipline :

- Enseignement instrumental ou vocal
- Formation musicale
- Accompagnement
- Direction d'ensembles

Si concerné.e (se référer à l'annexe des disciplines) :

Domaine :

Option :

Lien n°1 vers ma vidéo :

Lien n°2 vers ma vidéo :

### ENREGISTREMENTS VIDÉOS :

- remise de deux captations vidéo (format mp4) de l'interprétation personnelle de deux pièces de répertoires différents relevant toutes deux du domaine et de l'option du D.E. présenté.
- L'un des deux enregistrements peut être un solo (non accompagné)
- Seront observés : le niveau de spécialisation, les savoir-faire instrumentaux et musicaux dans le domaine et l'option du DE concerné.
- Durée maximale des 2 vidéos : 10 minutes.
- La qualité des enregistrements vidéo sur le plan de l'image et de la technique du son ne sera pas prise en compte au-delà du seuil « d'intelligibilité » du discours musical.
- Importation de la vidéo sur YouTube
- Faire le choix de ne pas la répertorier (= uniquement accessible via lien)
- Pour le titre de votre vidéo : DISCIPLINE\* - NOM + prénom (*ex : ACCOMPAGNEMENT - DUPONT Martin*)
- Dans le descriptif de la vidéo, notez les repères de durée permettant de situer le début des œuvres/morceaux
- Tutoriel pour la mise en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=xGxA4-yiSEM>

En cas de difficulté, contacter Marie-Laure Levilain / [mlevilain@lepontsuperieur.eu](mailto:mlevilain@lepontsuperieur.eu)